

CONSEIL du TERRITOIRE



Compte Rendu du Conseil du 1^{er} avril 2023 à Saint Maximin

Présents

- Ligue : Claire Brunet, Jean Luc Baudet, Armand Griffon,
- Comités : Marie Laure Le Hurey Fenasse (06), Krikor Bozouklian (13), Patrice Brisco (84), Isabelle Bernardini (04), Christian Gravier (83), Gérard Pottier (05),

Invités :

- Anne-Marie Combe (84), Martine Perlin (83), Roger Badalassi (CTA), Philippe Boulen (COC), Pascal Bouchet (Ligue)

Ouverture J.L Baudet :

- « Une pensée pour le départ de Pierre Solère. Il nous manque car il avait une forte implication dans le fonctionnement de la ligue et du Conseil du territoire. Au nom de tous, j'ai envoyé un message à la famille »
- La démission de Patrick Fenasse de ses fonctions au sein du Comité 06 et du Territoire. Merci à Marie Laure de terminer son mandat et de voir avec son C.A pour continuer à animer la vie du comité 06.
Au niveau Territoire, il va falloir trouver un(e) volontaire pour assurer la poursuite du projet Beach.
- Il manque encore 900 licences pour arriver au même nombre qu'avant 2019/2020 (COVID)
- Tous les partenaires sont enchantés du match France/Pologne et des actions périphériques organisées en partenariat avec le comité 13, ainsi que de la tenue des échanges FFHB-clubs.
- Au niveau des finances de la ligue : était prévu un atterrissage 2022 à -200000 et on y est.
- Le budget prévisionnel 2023 sera sûrement déficitaire pour plus de -100 000€
- Nous avons dit que nous voulions utiliser ce que nous avons engrangé pendant le covid : on l'a fait.
- A la suite du match de EDF le Président a rencontré Mme Catherine Fabrese de la CEPAC qui avait signé le contrat avec la FFHB et des avancées prometteuses se mettent en place.
- Possibilité de faire un roadshow avant les JO en 2024: à suivre
- COPIL ANS : nouvelle clé de répartition pour les enveloppes financières et le CTI, perte de + de 100 000€
- Affaire C.GROS : au départ = corruption + manquement à l'éthique = 1 an de suspension + 1 an avec sursis, appel seul retenu + manquement à l'éthique = 1 an, appel auprès du CNOSF : revu avec une suspension de 6 mois, actée par la FFHB. Il retrouvera ses fonctions de Président de la SR à partir du 12 juin. Le dossier sportif est clos.
 - Patrice Brisco demande des précisions sur les protections juridiques lorsque l'on a des fonctions d'élus. La MMA couvre sur les conseils et l'accompagnement mais pas sur des frais d'avocat.
 - Krikor précise qu'il faut prendre une option complémentaire qui couvre le fonctionnement de la structure et des locaux.
 - Après recensement des questions, il serait souhaitable de faire une information auprès des clubs lors de l'AG en invitant Gilles Basquin chargé des assurances à la FFHB.

- Armand souligne également qu'il faudrait remettre une formation des dirigeants (administratif, financier) car on voit à travers les demandes de subvention que les clubs sont en difficulté et qu'ils ont besoin urgent d'accompagnement.

Point sur l'ANS : Regard plus important de la FFHB on va être sujet à résultats.

Les fédérations doivent atteindre 50% de féminisation . C'est un axe de performance à atteindre.

Il y a actuellement 35 % de licenciées féminines et 37% pour les dirigeantes.

Quand il y a de moins en moins de subventions : les instances sont plus regardantes sur les résultats.

Il est important de justifier ce que l'on fait . Tout est encadré plus précisément.

Point sur le CTI : La fédération a souhaité faire rentrer dans la gouvernance du CTI des critères autour de l'atteinte à la probité / conflits d'intérêt, ainsi que de décliner dans les territoires, la politique sociale et éco responsable de la fédération. À venir également la Charte de la laïcité.

Point sur les finances des comités :

JLB II va y avoir une augmentation de licence de 3% sur la part fédérale correspondant au coût de la vie .

C13 : exercice déficitaire -34 000€ c'était prévu avec le coût des licences (10%°). En 2023 on devrait être à l'équilibre.

Nous allons avec les subventions du département, ou région changer les ordinateurs des clubs.

Le C13 va augmenter la part comité licence de 1€

Dans le cadre des JO , le département fait le programme « terre de jeux » et le comité sera porteur de l'appel d'offre. On va tester la mise en place du terrain amovible dans un espace plus restreint : ceci permettra de faire une évaluation.

C'est un très bel outil de COM. Il y aura une autre opération de com en juin sur l'esplanade du Mucem.

C05 : exercice déficitaire de 3800€. (10%)

On a répondu à des appels à projets « terre de jeux » .

On est dans l'aide aux clubs : projets/ conventions et on va monter une formation pour les accompagner ouvert au comité 04.

C04 : - 4700€ . Le budget prévisionnel (90 000€) sera en déficit : on compensera avec des fonds propres. On n'aura plus qu'un seul salarié en 2023.

C84 : Aucune info sur le plan financier. Info arrivée le lundi compte 2022 à l'équilibre.

On a fait des réunions de secteur avec les clubs : Nicolas et Philippe Mary, Cyrille Chauvin.

On voulait entendre quels seront leurs besoins . L'abandon de la redevance licence dirigeant a été bien apprécié car ils ont des problèmes pour trouver des dirigeants.

Les parents s'investissent mais pas entièrement. Pour les formations : les personnes souhaitent que les formations soient en proximité . On édite des fiches techniques mais ce n'est pas très facile et ils préféreraient avoir des vidéos. La Section sportive d'Aubanel est en difficulté.

JLB : il faut que les formations de base soient reprises par les comités.

C06 : Bilan à -20 000€

Beaucoup d'investissement dans le beach. Beaucoup de gratuité sur les licences dirigeants / Baby ..

Le prévisionnel sera équilibré. Les projets entamés vont être réalisés en espérant que les membres du comité s'investissent et se serrent les coudes. Jean-Luc incite à la prudence car il y a très peu de fonds propres. Il faut donc faire attention au fonctionnement .

C83 : Le bilan = - 22 000€ le budget prévisionnel sera équilibré.

Augmentation prévue de 1€ sur 2 catégories

On a eu des frais sur le beach : on prévoit les IC et CPS beach.

On a changé les ordinateurs du comité. Le bilan devrait arriver fin avril

On a engagé des démarches pour se mettre en règle avec le juridique : on a pris une assurance complémentaire avec la fédération pour les locaux et les salariés.

Le cosmos ne se déplace pas : on peut échanger uniquement par mail

Le CRIB établit maintenant les feuilles de salaire. Etude en cours sur l'évaluation du temps de travail de la salariée.

Pour la ligue : Jean-Luc souligne qu'il ne lui reste plus beaucoup de temps pour mettre en place la

passation 2024 et le départ de salariées : et notamment les salariés des comités pourraient contribuer au travail du territoire avec des mutualisations.

Si on n'enclenche pas une réflexion ensemble maintenant , on va devoir le faire dans la prochaine olympiade car les subventions vont diminuer.

P.Bouchet : On peut le faire tranquillement ou alors dans l'urgence et ce sera plus compliqué.

JLB :

On a beaucoup embauché ces derniers temps. Quand Nathalie va partir : on ne reprendra pas un salarié de même fonction. On envisage de déléguer à la fédération la comptabilité, cela peut engendrer une restructuration car certaines tâches peuvent être déléguées. Le cœur de notre métier est le développement. Pour l'instant, il faut désigner un élu en charge du Beach qui anime le projet et coordonne les actions. Il faudra également une personne du juridique pour assister la commission de discipline

Échanges autour de la COC avec Philippe Boulen :

Gérard Potier : Pendant 8h, on a travaillé sur une réorganisation des championnats U15 et U17. Pas de vœux émis par rapport au souhait d'origine, cela n'a abouti que sur des aménagements.

Philippe Boulen :

On voulait décliner au niveau inférieur. On voulait décloisonner les frontières

En excellence U15-U17 Filles et Garçons: Il y aura 2 poules de 8

Date d'engagement au 15/07

P.BRISCO : simulation par rapport à l'existant.

On avait besoin de s'harmoniser sur les dates d'engagement = 15 juillet

Répartition de la gestion des compets territoriales : selon les catégories : certains comités ont plus de ressources et donc ils devraient gérer plusieurs championnats

Il faut que ce soit évolutif en fonction des années

Faire des brassages en fin de saison pour débiter la saison plus tôt : Toussaint / fin mai = 14 dates

Si on est d'accord pour les dates et la répartition : c'est ok

Championnat PN : 28 équipes et PNG et EXC G

En masculin : En masculin : 28 équipes on ne peut pas faire 2 poules de 14 car ~~ça ne rentre pas~~ non conforme aux règlements..

On ne peut pas revenir à 2X12 comme avant le COVID (60% des clubs le souhaitent) car sinon il va y avoir 4 descentes et ce n'est pas réglementaire. Donc on reste sur 4 poules de 7

En honneur territorial : on va passer à 2X12 car ils sont 24. Il faut informer les clubs avant l'AG.

En Féminine : N3 = 2 poules de 8 car 16.

PNF = On va repasser à 2 poules de 12 car il y a 24 équipes, au lieu de 4 de 6.

En élite : on reste avec U17G à 2 poules de 8 U17F à 2 poules de 6.

U15G et U15F à 2 poules de 6

Le conseil du territoire entérine les propositions de la commission sportive

Au niveau IC N : Au niveau IC : Krikor se porte candidat pour assurer la coordination lors des différentes phases (ICR, ICN, IS). Le conseil du territoire valide cette candidature

Armand fait le lien avec le CTI et le fonctionnement des comités dans la mise en place de projet territoriaux.

Arbitrage

JLB fait le point sur l'engagement du territoire dans l'arbitrage avec l'accompagnement des écoles d'arbitrage (formation, protection des jeunes arbitres) qui se doivent d'être plus efficaces dans leur fonctionnement. On a embauché une personne pour faire le travail - va avoir également un CTS en septembre qui aura une mission dans l'arbitrage. Je consulte l'observatoire pour observer les résultats, donc le retour sur investissement.

Point sur la CTA avec Roger Badalassi :

Les actions initiées par les comités doivent être indemnisées par le Comité accueillant.

Quand il y a des manifestations dans les comités / brassages ou autres, il y a une répartition des frais dans les clubs.

Les JAJ clubs : doivent être validés dans Gest'Hand par les clubs : 120 (non validés) vont l'être en sus des

500 qui sont déjà rentrés. Des fiches d'infos avaient été adressées aux clubs en début de saison.

Dans les secteurs et les bassins : il y a des actions dans certains comités. En juillet , on va aller dans le C05. Dans le C04 , il n'y a pas de JAJ de niveau.

Fin des travaux du matin 12h10- Apéritif offert sous le soleil par le club de St Maximin.

Reprise 14H41

Présentation CTI / ANS PSF

Au départ CNDS Bonne contribution de base grâce au réseau et à la subvention particulière de Marseille Nord. Perte successive au fil des ans et cette année répartition changée par des critères .

Campagne CTI et ANS : Ce sont des contrats d'objectifs et non une subvention

Jean Luc énumère les critères du CTI

La Gouvernance :

Indicateur 1 :

Les comités sont-ils au CA ? Y a t-il un conseil du territoire ?

Ligue et comités choisissent 2 actions spécifiques déclinées en territoire avec la répartition pour les uns et les autres pour la part Territoriale.

CTI 22/23 avec des critères où il reste 2 mois pour faire les actions, le contrôle sera souple

Par contre 23/24 : on appliquera cela strictement

Les 2 critères :

Gouvernance : 90% de la somme acquise mais 10% = sanctionnée si la ligue et les comités ne fonctionnent pas ensemble .

L'enveloppe ANS Nationale : baisse de 8,8% . La nouvelle répartition fédérale entraîne une perte globale de 20.5%

La FFHB a été demandé à toutes les commissions et tous les services de faire un budget équilibré.

.L'ANS ce sont des montants qui arrivent et qui sont non maitrisables.

Pour le CTI : les 2 points importants.

C'est une année où il n'y aura que 2 mois pour finaliser les actions préconisées mais ce n'est pas grave

Par la suite, ces critères vont perdurer et il y aura des avenants pour 2024 et 2025

On a sacralisé les 1million 7 de la subvention fédérale pour le CTI au moins jusqu'à la fin de la mandature

ANS : à ce jour 53 demandes rendues sur 56. : 90% de clubs ont répondu. 3 sont arrivées le soir même Armand et les comités proposent d'inviter les clubs à plusieurs visio afin de les informer et les accompagner dans leur démarche

En effet, pour l' ANS : il y a des contraintes de dates.

125 000€ : = clubs moins 33000€

- 124.576 = Ligue et Comités moins 32000€

Jean-Luc signale que toutes les demandes ANS de 2022 ont été inférieures à celles de l'année précédente

Krikor : les critères d'évaluation sont définis et il faudra donc faire un bilan en fonction des résultats

Si on déclare faire du handfit et qu'il y a 0 licence : ce n'est pas crédible.

Il est donc important de valoriser les actions en créant des licences événementielles

Chaque année la subvention va baisser puisqu'il y a un lissage sur plusieurs années.

76036€ = ligue : Moins 19 000 €

48740€ = les comités : Moins 12 000€

Nous déterminons des dates pour les **Visio ANS** :

Mercredi 12 avril : C84 : 18H30

Jeudi 6 avril : C04/05/ C06

vendredi 7 avril : C83

ANS Emploi : 1/3 des créations d'emplois par rapport à 2022 en Région Sud pour tous les sports
Pas de 2^{ème} vague en 2023

	2022	2023	
Récapitulatif enveloppe CTI Sud-PACA	138 969	133 538	- 4%
Récapitulatif enveloppe ANS Sud-PACA	315 142	249 776	- 21%

Récapitulatif des dates des AG

Les AG 2023 :

C13 : 24 juin - C84 : 14 ou 15 juin - C04 : 20 juin - C05 : Juin - C83 : 16 juin - Ligue 17 juin

Jean Luc propose de faire voter à l'avance l'administratif et le jour de AG laisser s'exprimer les clubs de ce qu'ils souhaiteraient pour l'avenir du Handball Région Sud pour définir les bases des projets territoriaux .

Le conseil du territoire se termine à 16H.
Prochain Conseil du Territoire après l'AG Fédérale.